

January 1766

Preface to Beccaria, *Traité des délits et des peines*

Abbé André Morellet

Follow this and additional works at: https://scholarworks.umass.edu/french_translators

Morellet, Abbé André, "Preface to Beccaria, *Traité des délits et des peines*" (1766). *French Translators, 1600-1800: An Online Anthology of Prefaces and Criticism*. 73.

Retrieved from https://scholarworks.umass.edu/french_translators/73

This Article is brought to you for free and open access by the Comparative Literature at ScholarWorks@UMass Amherst. It has been accepted for inclusion in French Translators, 1600-1800: An Online Anthology of Prefaces and Criticism by an authorized administrator of ScholarWorks@UMass Amherst. For more information, please contact scholarworks@library.umass.edu.

[Abbé André Morellet, trans.] [Beccaria]. *Traité des délits et des peines*, traduit de l'italien, d'après la troisième Edition, revue, corrigée et augmentée par l'Auteur. Avec des Additions de l'Auteur, qui n'ont pas encore paru en Italien. Lausanne, 1766.

BN F 28958

Note : a reviewer in the *Correspondance littéraire* (December 1765) denounced Morellet's "témérité" and "étrange présomption" for having reorganized Beccaria's text.

"Préface du traducteur" (v-xxiii)

[Morellet praises the book and its importance for "les intérêts de l'Humanité"]

//x// Il nous semble que c'est-là le mérite de notre Auteur, d'unir la force du raisonnement à la chaleur du sentiment. Mais cette chaleur lui fait perdre quelquefois de vûe l'ordre le plus naturel, et l'empêche de conduire ses lecteurs, par la route la plus facile, aux vérités qu'il leur enseigne.

L'importance, et la nature même de la matiere, nous ont ait penser que s'il étoit possible, sans altérer le texte, de rétablir, par quelques simples transpositions de Chapitres ou de parties de Chapitres, l'ordre ainsi troublé, nous rendrions l'ouvrage plus utile à notre Nation, en lui donnant une forme plus analogue à celle qui nous est familiere, nous en avons le droit; parce qu'un Livre où l'on plaide si éloquemment la cause de l'Humanité, appartient désormais au Monde et à toutes les Nations; //ix// et nous avons cru que l'Auteur lui-même nous pardonneroit cette liberté, ou plutôt nous avons oublié l'Auteur en lui, pour ne voir que l'homme de génie et l'ami de l'Humanité, et nous avons compté sur l'indulgence de l'un et sur la reconnoissance de l'autre.

Nous allons rendre compte des principaux changement que nous avons faits dans la distribution de l'ouvrage. Ce détail nous a paru nécessaire pour l'Auteur lui-même, s'il nous fait l'honneur de vouloir juger notre travail, et pour tous ceux qui voudroient comparer la traduction avec l'original, et qui ne pourroient plus retrouver les endroits correspondans, si nous ne les leur indiquions pas.

§ I. *Introduction et dessein de l'Ouvrage*. Ce Chapitre finit dans l'original à la page 6; nous y avons transporté un morceau du Chap. VIII de l'Italien, où l'Auteur expose la marche général qu'il a suivie, et qui commence par ces mots, *pour mettre de l'ordre, etc.* et un morceau du Chap. IX, où l'Auteur indique les principales questions qu'il traite, & les motifs qui l'animent. Il //x// nous a semblé que ces deux endroits appartenoient à l'Introduction.

[etc]

